Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et

du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 42 (1913)

Heft: 2

Rubrik: Rectification

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Que coûtent 5 mètres d'étoffe, si 2 mètres coûtent 7 fr. ? Rép. 17 fr. 50. Le taux d'une dette de 9600 fr. a été porté de 4 $^{0}/_{0}$ à 4 $^{1}/_{2}$ $^{0}/_{0}$. Quelle est l'augmentation de l'intérêt annuel ? Rép. 48 fr.

Quel est le capital qui, placé à 4 %, permettrait une dépense jour-

nalière de fr. 10? Rép. 91,250 fr. ou 91,500 fr.

Un citoyen paie 75 fr. d'impôt communal et 16 fr. 15 ct. à l'Etat. Quel est le total de ses impôts ? Rép. 91 fr. 15.

Que coûtera 1 kilogramme de fromage, si l'on a payé 13,80 fr. pour 6 kilogrammes ? Rép. 2 fr. 30.

Un champ de 80 m. de longueur sur 25 m. de largeur produit $5^{1/2}$ q. de pommes de terre par are. Combien produit ce champ? Rép. 110 q.

Une maison qui avait coûté 75,000 fr. a été adjugée aux enchères publiques pour la somme de 63,000 fr. De combien $\%_0$ le prix a-t-il diminué? Rép. 16 $\%_0$.

Mon ami achète un livre du prix de 2,25 fr. Il donne en payement une pièce de 5 fr. Combien doit-on lui rendre ? Rép. 2 fr. 75.

4 chaises coûtent 28 fr. Que paie-t-on pour une douzaine de chaises ? Rép. 84 fr.

Par la cuisson, la chair du bœuf 'subit une diminution de poids de 20 %. D'après cela, que pèsera, après cuisson, un morceau de 4,250 kg? Rép. 3,40 kg.

Combien faudra-t-il de de dalles de 25 cm. de longueur sur 16 cm. de largeur pour recouvrir une cuisine de 22 m² de superficie? Rép. 550 dalles.

(A suivre.)



RECTIFICATION

Monsieur le Rédacteur du Bulletin pédagogique,

Le nº 20 du Bulletin pédagogique a publié un article intitulé « A propos des statistiques des examens des recrues » et signé de mon nom. Je dois déclarer que je ne suis pas l'auteur de cette correspondance. C'est probablement une faute d'impression. Je pense, du reste, que tous les lecteurs de votre honorable journal auront rectifié eux-mèmes cette erreur. De plus, les membres du corps enseignant de la Veveyse, réunis en conférence régionale les 20 et 21 décembre, à Granges et à Le Crêt, déclarent formellement qu'ils sont étrangers à tout ce qui a été publié par les « Echos de la Veveyse » au sujet des examens des recrutables en 1912.

J. Barbey, insp.,

Vuadens, le 23 décembre 1912.